

Maître Dominique TROUVÉ, Avocat au Barreau du Val-de-Marne,
demeurant 7 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL, **Tél. : 01 56 71 12 75**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 23 OCTOBRE 2025 à 09 H 30.

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), au Palais de Justice, Place du Palais, Bâtiment Nord, (Salle A, B, ou J),
au rez-de-chaussée, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **au PLESSIS-TREVERSE (94420)**
101-111 avenue Maurice Berteaux. Cadastéré Section AL numéros 877 et 878 pour une contenance totale de 02 ha 11 a 09 ca.

Et plus précisément au **12 résidence Les Chênes**

LE LOT N° 598 de l'E.D. D. : Dans le bâtiment B1, escalier B1-12, au deuxième étage, porte gauche (numéro 537),

UN APPARTEMENT, comprenant selon procès-verbal de description dressé
le 27 janvier 2025 par Maître Arnaud MARTINEZ, Commissaire de Justice associé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) : une entrée,
une salle de séjour, deux chambres, une cuisine, un cabinet d'aisance, une salle de bain, un dégagement, un dressing.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **58,60 m²**.

Et les 387/100.000^{èmes} des P.C.G. Et les 3.038/100.000^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment.

LE LOT N° 629 de l'E.D. D. : Dans le bâtiment B1, escalier B1-12, au sous-sol, porte numéro 16, **UNE CAVE**.

Et les 2/100.000^{èmes} des P.C.G. Et les 16/100.000^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment.

LE LOT N° 124 de l'E.D. D. : **UN EMPLACEMENT DE PARKING** portant le numéro 117 au plan. Et les 16/100.000^{èmes} des P.C.G.
Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE RESIDENCE « LES CHENES I »**
101-111 avenue Maurice Berteaux au PLESSIS-TREVERSE (94420), représenté par son syndic, la société ADMINISTRATION GESTION ET TRANSACTIONS
IMMOBILIERES, exerçant sous l'enseigne MANOLYS IMMOBILIER, dont le siège social est au PLESSIS-TREVERSE (94) 4 allée des Ambalais, identifiée au SIREN
sous le numéro 392 007 753 et immatriculée au R.C.S. de CRETEIL, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit
siège. Dûment habilité à poursuivre la présente vente par décision de l'Assemblée Générale des copropriétaires dudit immeuble en date du 27 juin 2024 (18^{ème} et 19^{ème}
résolutions). Ayant pour Avocat Maître Dominique TROUVÉ, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 25.000 Euros (Vingt-cinq mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

**On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire
de CRETEIL.** Fait et rédigé à CRETEIL (94), le 25 août 2025. Signé : Maître Dominique TROUVÉ.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust,
sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/00052,
- A **Maître Dominique TROUVÉ**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 7 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL,
Tél. : 01 56 71 12 75

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 de 14 Heures à 15 Heures.